



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Chemsex : pour des données fiables et une approche de santé publique cohérente

Question écrite n° 13522

Texte de la question

M. Andy Kerbrat alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la réduction des risques liés à la pratique du *chemsex*, ainsi que sur le manque de données officielles permettant d'appréhender l'ampleur de ce phénomène. Un second rapport sur le *chemsex*, remis au Gouvernement par le professeur Amine Benyamina, confirme l'ampleur des vulnérabilités sociales et sanitaires associées à cette pratique, un an après une proposition de résolution sur le *chemsex* non-contraignante et aux objectifs flous. En France, entre 100 000 et 200 000 personnes seraient concernées et 40 % d'entre elles déclarent une consommation problématique. Dans la population des personnes pratiquant le *chemsex*, un tiers d'entre elles déclarent rencontrer des difficultés financières et 36 % rapportent avoir été victimes de violences sexuelles. Certaines estimations issues d'acteurs de terrain font état d'une mortalité préoccupante liée aux overdoses dans ce contexte. Pourtant, les données officielles demeurent lacunaires. L'absence de statistiques consolidées sur les décès ou complications liés au *chemsex* rend difficile l'élaboration d'une politique de santé publique à la hauteur des enjeux. Dans le même temps, les professionnels de santé et les associations soulignent la nécessité de renforcer les dispositifs de réduction des risques et d'améliorer l'accès aux parcours de soins. Le rapport de M. Benyamina recommande notamment le développement de centres de santé sexuelle disposant de référents *chemsex*, une meilleure coordination entre santé sexuelle, addictologie et psychiatrie, ainsi que le renforcement des actions de prévention et de maraudes numériques. Dans ce contexte, il lui demande, en premier lieu, si elle entend faire sien et étudier avec le ministère de l'intérieur l'indispensable décriminalisation des usagers et usagères de drogues dans le cadre festif. Il lui demande si le Gouvernement compte reprendre cette idée telle que proposée au Sénat, qui limiterait la mise en danger de la vie d'autrui et la défiance envers les structures de prise en charge : lorsque l'over-dose survient dans le cadre festif, les pertes de chances sont dues aux peurs des poursuites auxquelles s'exposent les participants qui appellent les secours. Il lui demande également si le Gouvernement entend publier des données officielles relatives aux décès et overdoses liés au *chemsex* afin d'améliorer la connaissance du phénomène et ainsi respecter la volonté du législateur comprise dans la proposition de résolution adoptée l'an dernier ; dans quel calendrier il prévoit de renforcer les centres de santé et de médiation en santé sexuelle, dont les professionnels indiquent déjà prendre en charge une part importante de personnes concernées ; si elle envisage de généraliser les dispositifs de réduction des risques et les Haltes Soins Addiction, ainsi que de renforcer la formation des professionnels de santé de premier recours et, enfin, quelles actions elle entend engager pour améliorer la prévention en ligne et renforcer la régulation des contenus facilitant l'organisation ou la promotion du *chemsex* sur certaines plateformes numériques.

Données clés

Auteur : [M. Andy Kerbrat](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13522

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2026](#), page 2078